



COMMUNIQUÉ

TRANSPORT COLLECTIF : MISE EN PLACE, DÈS LE 2 NOVEMBRE 2009, DU NOUVEAU TAXIBUS VERS SAINT-JÉRÔME

Lachute, le 26 octobre 2009 - La Corporation de Transport adapté et collectif - MRC d'Argenteuil (TACMRCA) et la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) sont heureuses de procéder à l'annonce officielle d'une entente de partenariat portant sur la mise en place, dès le 2 novembre 2009, d'une liaison quotidienne en autobus visant à desservir la population d'Argenteuil ainsi que la clientèle des centres de formation professionnelle et de formation générale des adultes de Lachute et de Saint-Jérôme.

Le préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Daniel Beaulieu, la présidente de la Corporation de Transport adapté et collectif - MRC d'Argenteuil, madame Cécile-Hélène Wojas, ainsi que le député d'Argenteuil, monsieur David Whissell, se réjouissent d'assister à la concrétisation d'un fructueux partenariat entre le secteur municipal et le monde scolaire, qui profitera également à l'ensemble de la population d'Argenteuil.

Description du service de Taxibus vers Saint-Jérôme

Un autobus d'une capacité de trente-six (36) places fera la liaison Argenteuil / Saint-Jérôme / Argenteuil, tous les jours de semaine, en avant-midi et en après-midi.

En avant-midi, à l'aller, soit d'Argenteuil vers Saint-Jérôme (Itinéraire 1), **dix (10) places seront réservées aux étudiants** se rendant au Centre d'études professionnelles de Saint-Jérôme. Au retour, de Saint-Jérôme vers Argenteuil (Itinéraire 2), **vingt (20) places seront réservées aux étudiants** inscrits au Centre de formation générale des adultes - Édifice Le Parallèle et au Centre de formation professionnelle Performance Plus, à Lachute.

Au cours de ces itinéraires, l'autobus effectuera des arrêts aux endroits stratégiques suivants :

- Hôpital régional de Saint-Jérôme
- Gare intermodale de Saint-Jérôme
- CÉGEP de Saint-Jérôme

Ce nouveau service de TAXIBUS permettra ainsi à la population de la MRC d'Argenteuil, selon la disponibilité des places, de se déplacer vers Saint-Jérôme, capitale régionale des Laurentides, soit pour recevoir des soins de santé à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme, soit pour accéder au train de banlieue, vers Montréal, ou encore pour poursuivre des études post-secondaires au CÉGEP de Saint-Jérôme, et revenir ensuite dans Argenteuil, à bord de l'autobus, en après-midi. Des cartes mensuelles seront disponibles, auprès de la Corporation de Transport adapté et collectif - MRC d'Argenteuil.

Cette nouvelle liaison Argenteuil / Saint-Jérôme / Argenteuil devient ainsi la première activité hors du territoire de la MRC d'Argenteuil, à être mise en place dans le cadre de l'ensemble du vaste dossier du transport collectif.

Rappelons que dès 2004, la Corporation de Transport adapté et collectif - MRC d'Argenteuil (TACMRCA) a instauré des circuits de transport collectif par Taxibus, reliant quatre (4) municipalités locales à Lachute, ville-centre de la MRC d'Argenteuil, avec le support financier de la Caisse Desjardins d'Argenteuil. Ce service de Taxibus intra-MRC a par la suite été étendu, en mars 2009, aux neuf (9) municipalités locales de la MRC d'Argenteuil. Une autre réalisation survenue en 2009 : la conclusion d'une entente avec le centre commercial Le Carrefour d'Argenteuil, visant à offrir un service de navette, entre divers points d'embarquement sur le territoire de la ville de Lachute, et Le Carrefour d'Argenteuil.

D'année en année, le TACMRCA ne néglige aucun effort pour améliorer la desserte et augmenter l'offre de service en transport, au bénéfice de la population des neuf (9) municipalités constituantes de la MRC d'Argenteuil. Pour y arriver, le TACMRCA privilégie la mise en commun des ressources, et se définit comme le guichet unique d'offre de service à l'échelle des municipalités.

- Ce nouveau service « TAXIBUS vers Saint-Jérôme » qui débutera le 2 novembre prochain, est rendu possible grâce au financement provenant de la Politique québécoise du transport collectif intitulée : « Pour offrir de meilleurs choix aux citoyens », lancée par le gouvernement du Québec le 16 juin 2006.
- Il est réalisé dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional, programme doté d'une enveloppe de 11 M\$ sur cinq (5) ans (2008-2012).
- À titre indicatif, le budget du TACMRCA consacré exclusivement au volet « transport collectif » pour l'année 2009 se chiffre à 262 800 \$.
- La MRC d'Argenteuil contribue aux différents projets de transport collectif pour une somme de 250 000 \$, à raison de 50 000 \$ par an pendant cinq (5) ans.
- Le ministère des Transports du Québec contribue quant à lui pour un montant de 500 000 \$, (100 000 \$ par an, sur cinq (5) ans.).

Le développement et la bonification de l'offre de service en transport collectif constituent un enjeu hautement prioritaire identifié par la MRC d'Argenteuil dans son schéma d'aménagement et de développement révisé, lequel est entré en vigueur en juin 2009. Cet enjeu figure également au « Plan d'action 2009-2010 » de la Corporation de Transport adapté et collectif - MRC d'Argenteuil, plan qui fut dûment adopté par le conseil d'administration du TACMRCA en décembre 2008.

Afin de concrétiser les projets en matière de transport collectif pour sa population, la MRC d'Argenteuil n'a pas hésité à investir un montant de 250 000 \$, sur cinq (5) ans, provenant de l'enveloppe régionale du Pacte rural 2007-2014. Le dossier du transport collectif bénéficie de la plus grosse enveloppe budgétaire réservée pour un projet spécifique provenant du Pacte rural.

Afin de maintenir les frais de transport au minimum pour les usagers, le TACMRCA se devait d'obtenir le support financier de différents partenaires socio-économiques concernés par le défi du transport inter-MRC. La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord a tout de suite manifesté son intérêt à s'impliquer financièrement dans le projet afin de promouvoir la persévérance scolaire des étudiants adultes. Une contribution annuelle de 26 000 \$ de la CSRDN contribue ainsi à augmenter les chances de rétention aux études et de diplomation en garantissant aux étudiants un transport à peu de frais.

Parmi les autres priorités pour 2010, on peut mentionner une amélioration de la desserte intra-MRC, en transport collectif, ainsi que la conclusion d'ententes avec d'autres partenaires du milieu, visant à desservir des clientèles spécifiques.

Monsieur Daniel Beaulieu, préfet de la MRC d'Argenteuil, remercie le député d'Argenteuil, monsieur David Whissell, pour son support relativement à cet important dossier régional, et indique que : « La MRC d'Argenteuil est heureuse de s'associer au projet de « Taxibus vers Saint-Jérôme », qui, en facilitant les déplacements de sa population ainsi que de la clientèle étudiante, vient favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative. »

La présidente de la Corporation de Transport adapté et collectif - MRC d'Argenteuil (TACMRCA), madame Cécile-Hélène Wojas, se réjouit de la mise en place de ce projet rassembleur, qui résulte d'un fructueux exercice de concertation et de mise en commun entre les partenaires du milieu scolaire, municipal et gouvernemental, et qui aura pour effet immédiat de doter les citoyens d'Argenteuil, d'une liaison quotidienne vers les services offerts dans la capitale régionale. Selon madame Wojas, il s'agit d'un immense pas franchi dans l'accessibilité des déplacements et dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens d'Argenteuil.

« La nécessité d'un transport collectif vers Saint-Jérôme fait l'objet d'un large consensus. À la suite d'un travail concerté de ma part avec de nombreux maires et la Corporation de Transport adapté et collectif, ce service est dorénavant une réalité. Ce projet aura pour effet de favoriser l'accessibilité et la poursuite d'études post-secondaires auprès de nos étudiants. Nous offrons aujourd'hui à notre relève davantage d'opportunités en lui assurant une ouverture vers la réussite éducative », a mentionné le député d'Argenteuil.

Monsieur Rémy Tillard, président de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, est heureux de ce partenariat qui contribuera à faciliter l'accès à l'Édifice Le Parallèle, au Centre de formation professionnelle Performance Plus et au Centre d'études professionnelles de Saint-Jérôme. Selon lui, la disponibilité du transport vers les centres de formation contribuera directement à l'évolution du territoire desservi, en permettant le développement des compétences des gens qui l'habitent.

- 30 -

Source : Monsieur Alain Painchaud, directeur
Corporation de Transport adapté et collectif - MRC d'Argenteuil
Tél. : 450 562-5797